



*La protection renforcée
des semences de céréales.*

Traitement de semences
céréales

BASF
The Chemical Company

POURQUOI SEMAN® TS ?

● **Pour son efficacité contre les maladies des semences les plus redoutées à la ferme :** la carie, transmise par la semence ou par le sol, l'helminthosporiose et le charbon nu sur orge.



Carie



Charbon nu

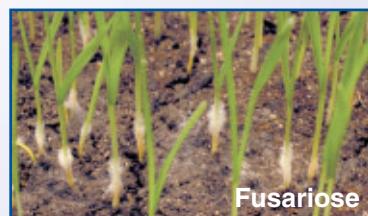


Helminthosporiose

● **Pour son efficacité durable** contre les fontes de semis provoquées par septoriose et fusariose (fusariose transmises par la semence et le sol).



Septoriose

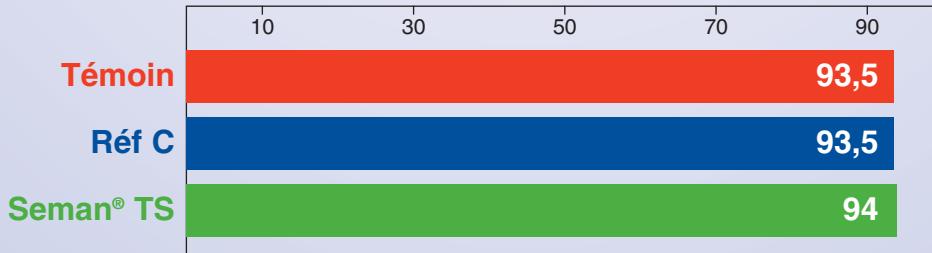


Fusariose

● **Pour sa polyvalence sur vos semences de blé, orge, avoine et triticale et pour sa dose d'emploi unique :** simplicité au stockage et à l'emploi, minimisation du risque d'erreur, gain de temps.

● **Pour sa sélectivité** afin de préserver tout le potentiel et ne pas pénaliser l'implantation de la céréale.

Faculté germinative - % de levée
(essais FNAMS 2004)



● **Pour son rapport performance / prix.**

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI



Traitement de semences
céréales

BASF
The Chemical Company

731TDSAUED0607R

A QUI S'ADRESSE SEMAN® TS ?

Aux agriculteurs exigeants pour :

- une efficacité de haut niveau contre l'ensemble des maladies des semences.
- une bonne sélectivité afin d'assurer l'implantation de la culture en toutes conditions.
- des chantiers simples et productifs :
 - un produit pour toutes les semences de la ferme.
 - une seule dose d'emploi et un seul réglage pour toutes les espèces.

COMMENT UTILISER SEMAN® TS ?

Une seule dose d'emploi : 0,15 L/quintal quelle que soit la céréale.

Un volume de bouillie classique compris entre 0,8 et 1,2 L/quintal.

Compatibilité : Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officielles.

QU'EST CE QUE SEMAN® TS ?

Composition : 23,3 g/L de triticonazole + 100 g/L de prochloraz + 333 g/L d'anthraquinone.

Formulation : Suspension concentrée pour les traitements de semences.

Homologations :

- Blé : carie, charbon nu, fusariose et septoriose 0,15 L/q
- Orge : charbon nu et helminthosporiose (*Drechslera graminea*) 0,20 L/q
- Avoine : charbon nu et fusariose 0,15 L/q
- Triticale : fusariose et septoriose 0,15 L/q
- Céréales : répulsif corbeaux 0,15 L/q

Conditionnement : Bidon de 5 et 25 litres.

Filière : Avant toute utilisation de SEMAN® TS, s'assurer de son adéquation avec la filière de production et avec les recommandations officielles régionales.

